



CONSEIL D'ECOLE DU 5 NOVEMBRE 2019

Ecole élémentaire
Jean-Moulin



circonscription
de Rosny-sous-Bois

éducation
nationale

Affaire suivie par
Gauthier de Bengy
Directeur

Téléphone :
01 48 94 56 56

Courriel :
0930325y@ac-creteil.fr

9 rue Jean Moulin
93110 ROSNY SOUS BOIS

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 8h30 à 11h30
et de 13h30 à 16h30

Circonscription
de Rosny-sous-Bois
259 bd de la Boissière
93110 ROSNY-SOUS-BOIS
www.i-en-rosny.ac-creteil.fr

Présents :

Equipe enseignante :

Mme BERGOGNE - M. DE BENGY – Mme EVRARD - Mme GRESPAN – M. GUERILLOT – Mme HANNACCHE - Mme JOLY - Mme LELOUP - Mme LIU - Mme MANUELLE – Mme MONFORT - Mme NEDJAR – Mme PERREAU – Mme RONAYETTE - Mme SAINT-BOMER - Mme WAGET – Mme YAGAPPAN - Mme YIAKOUMETTI – Mme ZAMY – Mme ZUENA

Représentants des Parents d'élèves (FCPE) :

Mme BOUCHAMA – Mme BOUTEGHMES - Mme BRUYAT – Mme CABOT- Mme COLMON-DEMOL – M. ES-SAHB - M. GARNIEL – Mme GUIZEM - Mme HOPITAL - Mme MOMBOUYRAN – Mme ROCHERIEUX - Mme VACHET

Représentants de la Municipalité :

M. BOYER, Adjoint au Maire

Début du conseil : 18h15 Secrétaire de séance : Mme YAGAPPAN

1. Résultat des élections des représentants de parents

Du 7 au 11 octobre se sont déroulées les élections de parents d'élèves.

Il y avait 732 parents inscrits. Il y a eu 269 votants soit une participation de 36.75 %. (34.78 % en 2018, 29,12 % en 2017, 31.79 % en 2016, 29.74% en 2015 et 33.43 % en 2014). La FCPE, seule association à présenter des candidats, obtient donc la totalité des 17 sièges.

M. de Bengy félicite les élus. La liste comportant 20 candidats, les 17 premiers sur la liste sont donc titulaires, les autres sont suppléants. Ceci dit, les suppléants peuvent participer à ce conseil et prendre part au vote (à condition de ne pas dépasser 17 voix).

2. Présentation de la structure et de l'équipe pédagogique

Le 2 septembre 2019, il y avait 432 élèves répartis dans 17 classes : 5 classes de CP, 3 classes de CE1, 3 classes de CE2, 3 classes de CM1, 3 classes de CM2. Pour la première fois depuis des années il n'y a aucune classe double-niveau.

C'est un choix de l'équipe d'avoir des effectifs réduits en CP.

L'école accueille une trentaine d'élèves de plus qu'à la rentrée précédente ce qui a justifié la création d'une nouvelle classe. L'an prochain une vingtaine d'élèves supplémentaires va accroître les effectifs et engendrer très certainement une nouvelle création de classe. Il faudra alors transformer la bibliothèque ou la salle informatique en salle de classe.

M. Boyer annonce l'ouverture prochaine des 2 nouvelles écoles sur la ville dont celle du centre mais il semblerait que cela ne permette pas de réduire le secteur du groupe scolaire Jean Moulin car elles en seront trop éloignées.

L'école accueille des nouveaux enseignants : Mme Ronayette et Mme Yagappan en CP et Mme Zuena en CE2. L'école intègre également des enseignants fonctionnaires stagiaires (EFS) : Mme Hannache et Mme Monfort. Ces enseignants travaillent en



binôme. Ils sont présents à l'école une semaine sur deux. L'autre semaine ils sont en formation à l'INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation). M. de Bengy avait déjà expliqué que les classes de CE2 seraient dorénavant attribuées en priorité à des EFS pour que cette situation ne se produise qu'une fois dans la scolarité de l'élève.

3. Règlement intérieur de l'école

Les parents proposent de remplacer le terme « le maître » par « l'enseignant(e) » dans tout le document. Dans le chapitre « Sécurité », le paragraphe des objets « exclus » est intégré au paragraphe de ce qui est « interdit ».

Ces modifications sont acceptées par l'ensemble du conseil et le règlement est adopté à l'unanimité.

Le directeur propose, dans un souci de lutte contre le gaspillage de papier, d'informer les parents, via le cahier de correspondance, de l'existence de ce règlement sur le site Internet. Il sera également proposé aux familles qui en font la demande de leur fournir une version papier de ce document.

4. Travaux

L'école a été cambriolée durant l'été. Du petit matériel ainsi que deux ordinateurs portables ont disparu. Quelques serrures ont dû être changées et seront bientôt remplacées à l'identique.

Suite au passage de l'entreprise électrique qui a installé le système d'éclairage, une ampoule clignote sans discontinuer dans un des couloirs. La Mairie ne peut intervenir car l'éclairage est sous garantie.

Le système d'ouverture de 3 portes coupe-feu ne fonctionne pas et les portes restent en permanence fermées.

Les demandes de composteur et de récupérateur d'eau sont en cours d'étude par la mairie.

5. Numérique / informatique

Toutes les classes sont équipées d'un ENI. La mairie a mis à disposition dès la rentrée un ENI et un ordinateur dans la nouvelle classe.

Une classe de CM2 dans chaque école primaire de la ville va tester un dispositif d'apprentissage de l'anglais via internet dispensé par un enseignant anglophone. Si ce test est concluant il pourrait être généralisé à l'ensemble des élèves de CM2 de la ville. Ce projet est entièrement financé par la ville.

La Mairie a équipé deux écoles de la ville, Raspail et les Boutours, de tablettes numériques qui tournent dans les classes. Une des écoles est équipée de tablettes Apple tandis que l'autre dispose de tablettes fonctionnant avec Android. Jusqu'à présent, le bilan, quel que soit le matériel utilisé, est mitigé. La mairie va proposer aux écoles qui le souhaitent de tester ces tablettes durant une période afin de déterminer la pertinence d'équiper toutes les écoles de la ville de ce type matériel.

Les parents d'élèves questionnent l'équipe sur l'utilisation des ENI et le temps passé devant les écrans. L'équipe essaye d'utiliser ce matériel à bon escient pour des activités spécifiques (agrandissement du manuel, correction d'exercices, projection de documents en histoire, géographie, sciences, arts...). En aucun cas il n'est question de supprimer la présence de l'enseignant ni de remplacer les manuels et les cahiers par des écrans.

Le directeur rassure les parents concernant le filtre académique qui est censé protéger les élèves d'images choquantes. Malheureusement, si jusqu'à présent le filtre s'est révélé fiable, la navigation sur Internet n'est pas à l'abri d'une « faille » et de piratages informatiques.



3 / 7

6. Projets de l'école

Dans le cadre du projet d'école 2016/2019, l'école mène des actions dans différents domaines. Pour n'en citer que quelques-unes :

- Election des délégués dans les classes du CE2 au CM2 et organisation de cinq conseils de délégués dans l'année. Les élèves de CP et de CE1 ne siègent pas mais leurs remarques et leurs demandes sont collectées par les délégués des autres niveaux qui ont chacun une classe attitrée.

Dans le cadre des conseils de délégués, les élèves aborderont plusieurs thématiques qui seront relayées et travaillées dans toutes les classes :

- Généralisation des messages clairs. Un article sur le blog de l'école explique cette action qui a pour but de rendre les élèves autonomes dans la gestion des petits conflits.
- Sensibilisation au handicap : organisation d'une course solidaire. Dorénavant l'école alternera tous les ans une journée olympiades handisport avec une course solidaire. Le choix de l'association aidée n'a pas encore été fixée.
- Lutte contre le gaspillage : un concours sera organisé sur le temps de la pause méridienne et les élèves seront sensibilisés à ce thème.
- Lutte contre le réchauffement climatique : exposition d'affiches sur les gestes éco citoyens.
- Comme cela avait été envisagé lors du dernier conseil d'école, un travail sera entrepris avec les élèves, mais aussi leur famille, sur les dangers liés à une utilisation prolongée des écrans. Mme Perreau organisera une conférence avec les parents un samedi matin en décembre ou en janvier. Les parents sont sensibles aux conséquences de la surexposition aux écrans et souhaiteraient s'associer à cette initiative, sans culpabilisation, mais en prenant en compte les travaux scientifiques récents et les témoignages de spécialistes : orthophonistes, psychologues, pédiatres... Un des parents expose une expérience où il a été demandé à des enfants de se dessiner pendant que leurs parents étaient devant des écrans. La conclusion était que certains d'entre eux s'ennuyaient ou se sentaient en danger car leurs parents étaient accaparés par leur activité numérique. Cette idée de dessins pourrait être reprise à l'école. Une « semaine sans écran » sera proposée dans certaines classes au mois de mars.
- Organisation de défi lecture : les 5 classes de CP ont par exemple organisé une chasse aux pirates dans laquelle ils devaient lire et résoudre des énigmes écrites.
- Participation de tous les élèves au quart d'heure de lecture offerte.
- Apprentissage de l'outil informatique et publication d'articles sur le blog.
- Réhabilitation du jardin potager de l'école et réalisation d'une fresque sur la nature sur un des murs du potager. Une demande subvention de 2500 € a été faite auprès de la Mairie.
- Pratique du roller dans tous les niveaux de classe.
- Partenariat avec la Bibliothèque municipale, le conservatoire, l'école d'arts plastiques.
- Inscription à des parcours artistiques ou culturels : Ecole et cinéma, Philharmonie, semaine de la presse, petits champions de la lecture...
- Participation aux rencontres sportives de circonscription ou départementales : handball, acrosport, lutte, cross, course d'orientation, badminton, rollers...
- Conseil école/collège,
- Liaison GS/CP

7. Evaluations nationales

Du 16 au 27 septembre, les élèves de CP et de CE1 ont passé des évaluations en lecture/écriture et numération/calcul.

Une deuxième session d'évaluation se déroulera du 20 au 31 janvier 2020 pour les élèves de CP.



4 / 7

Le résultat de ces évaluations sera communiqué aux familles lors des rencontres de mi semestre.

Tous les élèves de CE2 ont également passé des évaluations de circonscription. Ces évaluations permettent de repérer « les forces et les faiblesses » d'un élève à un instant T.

8. Remise des livrets scolaires

Comme l'an dernier, les livrets scolaires seront établis par semestre. Il n'y aura plus de version papier, ce que regrette la FCPE. Les parents disposeront d'un code personnel et ils pourront consulter les livrets, ainsi que ceux des années antérieures, sur un site dédié. Ces livrets seront accessibles dans la semaine du 27 janvier et dans celle du 22 juin 2020.

Toutefois, des rencontres de mi semestre entre parents et enseignants se dérouleront les samedis 30 novembre 2019 et 28 mars 2020.

Le directeur rappelle cependant que les parents peuvent consulter très régulièrement les cahiers et les évaluations de leurs enfants toute l'année et que, s'ils constatent des difficultés, ils peuvent demander un rendez-vous à l'enseignant. De même, un enseignant peut être amené à rencontrer les parents à tout moment de l'année s'il le juge nécessaire.

9. Classes transplantées

L'équipe a pris la décision l'an dernier que tous les élèves de CM2 participeraient à des classes transplantées. Le fait de choisir un niveau de classe permettra que tous les élèves de l'école puissent bénéficier au moins une fois dans leur scolarité de ce type de dispositif. Les trois classes de CM2 ont donc réalisé un projet de séjour « sciences et nature/poney » au manoir d'Argueil (en Normandie) du 2 au 6 mars 2020. Une demande de subvention de 14 000 € a été déposée à la Mairie

Mmes Joly et Nedjar ont un projet de classes transplantées sur le thème de l'équitation et de l'environnement du 8 au 12 juin 2020 à Méry-sur-Seine dans l'Aube. Une demande de subvention de 3 000 € a également été déposée

Si ces subventions sont accordées, la part revenant à chaque famille sera de 200 € pour le 1^{er} séjour et de 220 € pour le second. La coopérative proposera d'échelonner ces paiements et d'aider les familles qui en feraient la demande.

Différentes actions (vente de chocolat, vente de sapins, organisation d'un loto...) permettront de récolter de l'argent.

10. Coopérative scolaire

Il y a actuellement 6 512.35 € sur le compte de l'école.

Toutes les classes sont abonnées à un mensuel ou à un quotidien. La coopérative a acheté des séries de livres pour chaque niveau de classe. Elle participe à l'achat de matériel pour les différents projets de classe (défi lecture, potager...), d'outils pédagogiques, des fournitures pour la salle d'arts visuels et finance une partie des différentes manifestations (conférences audio visuelles, spectacle de Noël...).

La coopérative va être très sollicitée pour l'organisation des classes transplantées car il y a en tout cinq classes qui devraient partir. Deux d'entre elles sont quasiment en autonomie financière.

11. Projets festifs

Fête des enfants : L'école a organisé une après-midi festive (sur le temps scolaire) avec des jeux de kermesse vendredi 20 septembre 2019. L'objectif de cette manifestation était double : responsabiliser les élèves puisqu'ils encadraient eux-mêmes les jeux et



5 / 7

permettre aux nouveaux élèves, notamment ceux de CP, de s'intégrer dans l'école et de mieux appréhender les « anciens ».

Loto de l'école : Pour financer les projets et notamment les classes transplantées, l'école organisera un loto le vendredi 31 janvier 2020 en soirée. Le directeur fera une demande à la Mairie pour occuper le réfectoire de l'école ce soir-là. L'équipe organisatrice est à la recherche de lots. Un des parents, membre de l'association « Rosnycyclette », propose de donner un vélo pour cette manifestation.

Spectacle de Noël : Les élèves pourront assister à un spectacle mêlant magie et acrobatie : « le Cabaret loufoque » le mardi 10 décembre. Trois représentations sont prévues ce jour-là car le préau ne peut accueillir plus de 150 élèves. Le coût de ce spectacle est de 1400 €, financé par les familles (3 € par élève) et par la coopérative de l'école.

Fête du livre : Elle se déroulera vendredi 24 avril 2020 à partir de 16h.

Spectacle / exposition : Le samedi 20 juin 2020, les élèves présenteront divers travaux réalisés dans les classes (chants, démonstrations artistiques et sportives, productions plastiques...).

Bal de l'école : Initié et organisé par la FCPE, aucune date n'a encore été fixée. La mairie accorderait une subvention si cet événement était organisé conjointement avec le groupe scolaire Mondor/Pré gentil.

12. Périscolaire – Pause méridienne – Etudes surveillées

Virginie Cerf est toujours directrice du centre de loisirs. M. de Bengy conserve cette année encore sa fonction de responsable de la pause méridienne. Mme Cerf est donc adjointe sur ce temps périscolaire.

Un certain nombre d'ateliers se déroulent sur ce temps périscolaire :

- Jeux de société ou de construction, fabrication de bijoux fantaisie et de scoubidous, dans les deux salles du centre de loisirs
- Atelier danse dans la troisième salle du centre
- Atelier créatif dans la salle d'arts visuels
- Atelier informatique
- Football, basketball, tennis, cordes à sauter, jeux de motricité ou traditionnels dans la cour
- Tennis de table dans le préau
- Atelier jardinage au printemps
- Un atelier percussions s'est déroulé le lundi pour les élèves de CM2 et le mardi pour ceux de CM1.

Le directeur regrette cependant le fait qu'il manque des animateurs pour encadrer les élèves. Le taux d'encadrement (un animateur pour 18 élèves fixé par le PEDT) n'est quasiment jamais respecté.

Les parents s'interrogent sur le changement de la composition des menus et sur la mise en place des « quatre composants ». Le directeur leur explique que les différents éléments d'un repas équilibré sont toujours présents mais proposés d'une autre façon. Par exemple, en ce qui concerne l'entrée, les élèves peuvent composer leur assiette en fonction de leur goût en y mettant plus ou moins de salade, de fromage, de croutons et de vinaigrette. L'avantage est que les élèves sont plus autonomes et se servent ce qu'ils se sentent capables de manger. Le fait de composer soi-même son entrée et de choisir la quantité permet de limiter le gaspillage.

Les parents s'inquiètent sur le fait que les plus grands aient assez à manger. Le directeur indique que la plupart du temps ils peuvent se resservir et il invite les parents à venir



plutôt constater les quantités de nourriture gâchées chaque jour car personne ne les a mangées.

Les parents se demandent s'il ne serait pas possible d'envisager un changement de service par trimestre afin de permettre aux plus grands de passer au premier service. Le directeur n'en voit pas l'intérêt. Cela priverait les élèves de CM qui ont un plus grand appétit de pouvoir justement bénéficier du « rab ». De plus, les élèves plus âgés sont moins pressés que les plus jeunes pour aller déjeuner.

M. de Bengy rappelle enfin que la Mairie fournit un repas végétarien par semaine depuis plusieurs mois alors que la loi ne vient que très récemment d'être votée.

13. Questions diverses

RASED : Mme Bergogne, psychologue de l'Education Nationale, a présenté le Réseau d'aide aux élèves en difficulté. Elle même intervient quand des enseignants s'interrogent sur le comportement, les paroles ou les difficultés d'un élève. Elle peut venir observer dans la classe, échanger avec un élève dans son bureau (après avoir demandé l'autorisation au préalable aux parents), rencontrer les familles, faire passer des bilans... Elle participe aux concertations avec les enseignants et le directeur, fait le lien avec la MDPH, l'ASE, la PMI, la CRIP et tous les thérapeutes qui suivent l'enfant à l'extérieur de l'école...

A partir de janvier, Mme Callier, enseignante spécialisée dans l'aide aux élèves présentant des difficultés scolaires (maître E) interviendra un jour par semaine sur le groupe scolaire. Elle prendra en charge des groupes d'élèves ciblés en grande section, CP et CE1, principalement dans l'apprentissage de la lecture.

Mme carré, enseignante spécialisée dans l'aide à dominante relationnelle, interviendra également sur le groupe scolaire. Mais son secteur d'intervention ayant été élargi (il n'y a plus que deux enseignantes spécialisées dans l'aide relationnelle sur la ville), elle sera moins présente que l'an dernier. Elle peut venir faire des observations en classe et reste une personne ressource pour les enseignants. Elle peut ainsi les aider à trouver des adaptations pour des élèves qui ont du mal à trouver une « posture » d'élève : agitation, inhibition, manque d'appétence scolaire...

A la demande des parents, Mme Bergogne accepte que le numéro de téléphone de son bureau puisse être communiqué sur le site de la FCPE.

Sécurité à proximité de l'école : Les parents reconnaissent une amélioration en ce qui concerne la présence d'agent de sécurité devant l'école à 8h20 et à 16h30. Ils regrettent toutefois qu'il n'y ait aucun agent municipal à 11h30 et 13h20. De plus, ils s'interrogent sur l'utilité, certains jours, de la présence de trois agents juste devant l'école alors qu'ils pourraient se répartir à d'autres endroits à risque comme la sortie du parking ou le croisement juste après ce même parking.

Les parents soulignent que cette insécurité est aggravée par l'incivilité et le non-respect du code de la route de certains parents qui stationnement sur le passage piéton, les trottoirs ou vont se garer sur le parking en empruntant un sens inverse de circulation.

Le stationnement reste un problème aux heures d'entrée et de sortie de l'école. Il ne semble pas y avoir de solution satisfaisante. Le directeur pense qu'une des solutions serait que les élèves et leurs parents évitent de venir à l'école en voiture et utilisent la marche ou des moyens de circulation alternatifs : vélos, trottinettes...

Motion : La FCPE propose d'annexer à ce conseil d'école une motion intitulée « Plus jamais ça ! » et qui dénonce les conditions de travail dégradées des personnels de l'Education Nationale notamment des directeurs et directrices d'école. En effet, depuis la suppression des emplois aidés dans l'Education Nationale, les directeurs d'école sont seuls pour gérer toutes les petites tâches quotidiennes (distribuer le courrier ou les mots aux familles, téléphoner aux familles, répartir les élèves en cas d'absence d'un professeur, raccompagner un parent à la sortie, accueillir les professionnels extérieurs...). Cela se fait au détriment de l'aide que le directeur pourrait fournir aux enseignants dans le cadre des projets, de l'aide aux élèves en difficulté, des décroissements...

Le directeur remercie la FCPE de cette action.

Les prochains conseils d'école se dérouleront les mardis 4 février et 9 juin 2020.



7 / 7

Clôture du conseil : 20h15

**La secrétaire de séance :
Céline Yagappan**

**Le directeur :
Gauthier de Bengy**